

## Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne

Depuis plus de 30 ans, le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC) aide l'industrie canadienne à améliorer sa rentabilité en utilisant l'énergie de façon plus efficace. Le PEEIC est un partenariat volontaire exceptionnel entre l'industrie et le gouvernement. Il offre de nombreux services à tous les secteurs industriels canadiens pour les aider à fixer des objectifs d'efficacité énergétique et à élaborer des plans d'action en vue d'atteindre ces objectifs. Sa mission est d'encourager les industries canadiennes à entreprendre des mesures volontaires pour réduire leur consommation d'énergie par unité de production, améliorant ainsi le rendement économique et contribuant à l'atteinte des objectifs du Canada en matière de changement climatique grâce à une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Coordonné par l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada (<http://www.oee.nrcan.gc.ca/cipec/>), le PEEIC regroupe plus de 40 associations manufacturières représentant au-delà de 5 000 compagnies et plus de 95 % de la demande d'énergie industrielle secondaire au Canada. Le programme élargit sans cesse sa portée – au début de 2005, il comptait 26 groupes de travail représentant un vaste éventail d'entreprises dans tous les secteurs industriels du Canada. Les industries membres du PEEIC contribuent aux efforts du Canada en vue d'accroître son efficacité énergétique et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Grâce au PEEIC, les secteurs de l'exploitation minière, de la fabrication et de la construction ont volontairement atteint et excédé les objectifs annuels en matière d'intensité énergétique. Pour leur part, les sociétés de pétrole et de gaz en amont ont mis en œuvre des projets en vue de réduire les gaz à effet de serre de millions de tonnes, tandis que les services d'électricité ont considérablement augmenté leur production d'énergie de rechange.

En 2005, les économies d'énergie réalisées par ces industries ont diminué la consommation de carburant de 3,9 milliards de dollars et ont généré des avantages significatifs sur le plan de l'environnement. Certes, si ces industries n'avaient pas amélioré leur intensité énergétique combinée de 0,7 % par an entre 1990 et 2005, les émissions de gaz à effet de serre du Canada auraient été plus élevées par une marge de 33,7 mégatonnes en 2005.

L'efficacité énergétique accrue a permis à l'industrie canadienne de réaliser des économies de coûts d'environ 3,9 milliards \$ en 2005, ce qui représente une économie d'énergie équivalente à la demande de chauffage annuelle de près de quarante-trois maisons au Canada. En 2005, les secteurs de la fabrication, de l'exploitation minière et de la construction participant au PEEIC ont augmenté leur efficacité énergétique de 26,1 %. Durant cette même année, les secteurs visés par le PEEIC ont réduit leur intensité énergétique de 10,5 % comparativement à 1990, ce qui représente une amélioration moyenne de 0,7 % par an.

Voici un aperçu des activités du PEEIC :

- Encourage la pleine participation des industries du Canada et les sensibilise à l'efficacité énergétique de diverses façons.
- Organise des réunions régulières de ses 26 groupes de travail sectoriels pour promouvoir le réseautage et le partage de renseignements et de technologies axés sur l'efficacité énergétique.
- Organise des forums sur l'énergie pour permettre aux secteurs de partager des idées et de l'information.
- Appuie la série de trois ateliers « Le gros bon \$ens » sur la gestion énergétique parrainée par l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada.
- Appuie les équipes de leadership qui tentent de rehausser la participation des membres.
- Publie des ouvrages pour promouvoir les réalisations de ses membres en matière d'efficacité énergétique.
- Participe à l'établissement de repères en matière d'efficacité énergétique et à d'autres activités de l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada.

La Chambre de commerce du Canada va continuer de promouvoir ce programme auprès de ses membres et d'encourager ces derniers à participer au groupe de travail de leur secteur. La Chambre

considère ce programme comme un élément clé de la stratégie du Canada en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

**Recommandation**

Que le gouvernement fédéral lance un programme de sensibilisation en vue de promouvoir le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne